

Management

>> Ethique

>> **L'AUTEUR**
Philippe MICHON

Jusqu'où soigner un animal ?

A partir du moment où le vétérinaire visse sa plaque, il est censé se comporter en respectant à la lettre le comportement dicté par ses pairs, édicté et sanctionné par le Code de déontologie, vis-à-vis de ses clients, de ses confrères et des autorités. Il est aussi le détenteur du bien-être de l'animal. Quelquefois, toutes ces obligations entrent en conflit. Les auteurs américains appellent ce conflit le « dilemme éthique vétérinaire ».

Le mot « éthique » est souvent à l'origine de discussions passionnées. C'est pourquoi certains ont choisi de l'occulter. Qu'est-ce que l'éthique ? Un ensemble de principes ou de croyances qui définit ce qui est bien et ce qui est mal ? Quelles sont les limites entre l'éthique personnelle, sociale et professionnelle ?

La profession vétérinaire implique des obligations définies par notre rôle. A partir du moment où nous visons notre plaque, nous sommes censés nous comporter en respectant à la lettre le comportement dicté par nos pairs, édicté et sanctionné par le Code de déontologie, vis-à-vis de nos clients, de nos confrères et des autorités.

Nous sommes aussi les détenteurs du bien-être de l'animal. Quelquefois, toutes ces obligations entrent en conflit. Les auteurs américains* appellent ce conflit le « dilemme éthique vétérinaire ». Cette situation est d'autant plus ambiguë que le statut de l'animal est mal défini.

Le statut de l'animal

L'animal est considéré de façon très différente suivant les interlocuteurs. De simple marchandise à plus qu'un humain, l'échelle de valeurs est infinie.

J'ai toujours en mémoire la réplique d'une cliente qui me disait sincèrement : « *Je préfère que mon fils meure plutôt que mon chien* ». A l'opposé, comme de nombreux confrères, j'ai eu maintes fois une opposition à un traitement qui dépassait la valeur marchande de l'animal.

Une autre difficulté statutaire est la façon de considérer l'animal : elle est souvent centrée sur l'Homme et ce que l'animal peut lui apporter. Il est en effet beaucoup moins fréquent, en dehors de la faune sauvage, que l'animal soit considéré de façon totalement indépendante de son rapport à l'Homme.

Enfin, l'existence d'une conscience de soi est un autre point important de la façon de considérer l'animal. Chacun, vétérinaire, ASV et client, va ainsi être amené à évaluer l'animal : simple objet vivant ou être pouvant prétendre aux mêmes droits que l'Homme ?

Quelle est notre responsabilité vis-à-vis de l'animal ?

A une époque où le vétérinaire est particulièrement sensibilisé à sa responsabilité vis-à-vis du propriétaire, la responsabilité vis-à-vis de l'animal a tendance à s'estomper. Leur devons-nous simplement le gîte et le couvert, les traitements conservateurs, la prophylaxie des maladies, tout traitement même en cas de refus de paiement ? Devons-nous aller au-delà de ce que le client croit devoir faire lui-même pour son animal ? Quid de l'animal trouvé ?

Quel est l'intérêt de l'animal ?

Interviewé récemment pour une revue destinée au grand public, j'ai dû répondre à la question : « *Quand décidez-vous qu'il est temps d'euthanasier ?* » Il m'est immédiatement venu une phrase si souvent entendue : « *Faites ce qu'il y a de mieux pour lui Docteur !* »

Mais sur quelle base fonder mon évaluation ? Comme beaucoup, je pensais que tout sauf souffrir me permettrait de répondre sans trop me torturer la conscience. Mais au cours d'un DU de douleur en oncologie, j'ai été confronté à une révélation surprenante : des personnes dont on ne pouvait soulager la douleur et qui, cependant, ne voulaient en aucun cas mourir et pour lesquelles chaque seconde de survie comptait.

Quel est le rôle du vétérinaire ?

L'idée qu'un client se fait des devoirs du vétérinaire et celle que s'en font le vétérinaire et l'ASV peuvent s'avérer très différentes. Cette opposition est manifeste lorsque l'on considère le point de vue duquel on évalue la situation.

Du point de vue de l'animal, le vétérinaire doit tout faire pour sauver, que le propriétaire soit en mesure de payer ou non. C'est un chantage que chacun d'entre nous rencontre en clientèle.

Du point de vue du propriétaire, le vétérinaire doit tout faire pour que ce dernier soit content, indépendamment de ce qu'il estime être le mieux pour l'animal : c'est le chant des sirènes du marketing.

Et du point de vue du vétérinaire et de l'ASV ? C'est là que les choses se compliquent : tout dépend du statut que chaque intervenant de la structure admet pour l'animal en général et cet animal qui est à soigner en particulier : voilà le dilemme éthique.

* Morgan C., McDonald M., *Ethical dilemmas in veterinary medicine*, Vet. Clin. Small Anim., (37) 2007 165-177.



Conflit éthique ou quand le client, l'ASV et le vétérinaire ne sont pas d'accord

Comme tout conflit, le dilemme éthique a tout intérêt à être préparé et expliqué. La première chose à faire est d'évaluer les croyances, perceptions et valeurs de chacun.

Quand on pose la question à brûle pourpoint à des étudiants vétérinaires, on s'aperçoit que beaucoup ne se sont jamais posé la question du statut de l'animal, de leur rôle et de leurs responsabilités, tant vis-à-vis de celui-ci que vis-à-vis du maître.

Croyant que le propriétaire a la même vision qu'eux, ils ont du mal à comprendre certaines réactions. Des réunions sur le sujet permettent de comprendre le point de vue de chacun.

Dialoguer

Les propriétaires sont souvent inconscients de leur propre échelle de valeur de l'animal, et celle-ci est d'ailleurs susceptible d'évoluer avec le temps. Le dialogue avec le propriétaire permet d'évaluer ce point et de le souligner. Il est alors plus simple d'effectuer les traitements en adéquation avec les desideratas exacts des propriétaires. Le vétérinaire peut ainsi définir précisément ce qu'il estime être son rôle, quelles sont ses obligations, ses responsabilités, ses engagements.

A l'inverse, le vétérinaire et les ASV peuvent être amenés à faire réfléchir le propriétaire sur ses responsabilités vis-à-vis de son animal. **P.M.**

>> GROS PLAN

Approche paternaliste ou anglo-saxonne ?

L'approche paternaliste est typique des professions médicales d'Europe du Sud : elle consiste à se laisser guider par ses propres crédos, sans laisser de place à ceux du client. Le vétérinaire choisissant cette option n'offre au client qu'une information partielle afin qu'il prenne la décision qui semble idéale d'après le vétérinaire.

La tendance actuelle chez les clients est plutôt à une évolution à l'anglo-saxonne : obtenir un maximum d'informations afin d'être en mesure de prendre soi-même la décision. Traditionnellement, les professions médicales françaises ont toujours été à mi-chemin entre ces deux extrêmes : elles renseignent et orientent la décision. **P.M.**